

## DETAILS & INCLUSIONS

Dates de la retraite (fixes et définitives) : du 10 au 17 mai 2025.

Lieu : Italie (adresse exacte communiquée après inscription).

Groupe limité à 18 femmes seulement !

Inscription et Paiement : L'inscription à la retraite est confirmée uniquement après réception du paiement complet. Les détails sur les modes de paiement seront fournis au moment de l'inscription.

### Investissement :

2750€ TTC / 3995 CAD

Dépôt non-remboursable de réservation : 750€ TTC / 950 CAD – Au plus tard avant le 31 décembre 2023.

2<sup>e</sup> paiement : 1000€ TTC – Au plus tard avant le 1<sup>e</sup> juin 2024

3<sup>e</sup> paiement : 915€ TTC – Au plus tard avant le 31 décembre 2024

Pour toute question, envoyer un courriel à [info@mireillemasse.com](mailto:info@mireillemasse.com) en mettant [pamelahoud@gmail.com](mailto:pamelahoud@gmail.com) en copie.

### Inclusions :

- Privatisation de l'ensemble du domaine
- Les 7 nuitées (petit déjeuner inclus)
- Chambre en occupation double 5 étoiles dans l'une des 2 villas haut de gamme, avec salle de bain privative, coffre, WiFi, climatisation et chauffage\*
- Un nettoyage et changement de serviettes en milieu de semaine
- Accès aux 2 piscines privées
- Accès au centre de Yoga et d'entraînement entièrement équipé
- Accès au spa privé, sauna et jacuzzi
- Repas chaque jour (brunch, collation et repas du soir) cuisiné sur place par un chef privé avec des produits locaux et de saison.  
Votre choix de repas (allergies, végétarien, ou autre sera à confirmer le mois avant le départ)
- Les boissons sans alcool (eau plate filtrée, eau gazeuse, thé, café)
- Tous les cours, entraînements et ateliers prévus durant la semaine
- Photographe
- Masterclass de préparation et d'informations dès 2024
  
- Préparation et organisation du sommet
- L'organisatrice et coordinatrice Pamela est sur place pour aider à l'organisation du sommet, à la création de contenu et à la gestion de l'événement.

\*Si vous souhaitez partager votre chambre avec une autre personne inscrite, veuillez nous le faire savoir rapidement par courriel.

Si vous êtes seule pour votre chambre, il nous fera plaisir de vous trouver une femme de cœur pour partager ce moment avec vous !

## EXCLUSIONS

- Déplacements vers le site aller-retour (vols, transferts, trains, taxis ou autre)  
Note : Nous vous recommandons fortement de passer par une agence de voyage pour réserver vos moyens de déplacement, car en cas d'annulation, nous ne serons pas en mesure vous rembourser (une agence pourra, à voir selon ses conditions).  
Notez que ces frais peuvent devoir être payés en espèces directement sur place, certains sites permettent aussi les réservations en avance.
- Alcool et pourboires
- Dépenses personnelles (repas autres que ceux proposés, achats personnels de biens et services...)
- Frais de soins personnels : masso, Reiki, cours privé
- Frais bancaires (retrait, paiement en carte bancaire...)
- Activités et excursions en dehors du cursus de formation et du site
- Papiers administratifs (pas besoin de visa depuis le Canada) : Passeport, de santé...  
/!\ Merci de veiller à ce que votre passeport soit valide pendant au moins 3 mois après la date de retour du séjour.
- La contribution au Fonds d'indemnisation des agents de voyages (FICAV)

**FORTEMENT RECOMMANDE** : Assurances voyage incluant annulation, retard, perte de bagages ainsi que les soins médicaux d'urgence (incluant toutes les situations liées à la COVID-19).

## POLITIQUE ANNULATION

### Exigences imposées aux voyageurs :

Des exigences particulières peuvent être imposées aux voyageurs qui traversent les frontières. Il est difficile de prévoir s'il y en aura et ce qu'elles seront aux dates précises de la retraite. La responsabilité de respecter les mesures en vigueur à ce moment-là incombe aux participants.

### Annulation par le Participant :

Si un participant annule avant le 31 décembre 2024, un remboursement complet du montant payé sera effectué, sauf le dépôt initial de 950 CAD/ 750€ ainsi que des frais de traitement de 250 CAD / 175€.

Si un participant annule après le 31 décembre 2024, aucun remboursement ne sera accordé.

Le dépôt non-remboursable pourrait être transféré à une autre participante sous conditions.

### Annulation par l'Organisateur :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la retraite en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté, notamment des catastrophes naturelles, des problèmes de santé publique, des conflits armés ou d'autres situations imprévisibles. En cas d'annulation par l'organisateur, un remboursement intégral sera effectué aux participants (hors dépôt initial).

Dans ces circonstances, la retraite pourrait être annulée ou déplacée à une date ultérieure avec préavis.

### Assurance :

Il est obligatoire d'avoir une assurance maladie pour la durée de votre voyage.

Il est reconnu par les participantes que les entraînements et séances de yoga se font sous leur responsabilité de conditions physiques. Si vous avez des conditions particulières, veuillez nous en faire part avant le départ. Les collaboratrices de la retraite sont tous formées et expertes dans leur domaine et pourront vous aider dans la démarche.

Il est de votre responsabilité et nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance voyage couvrant les annulations, les retards, les pertes de bagages, les problèmes de santé, etc. Il est de la responsabilité de chaque participant de s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance adéquate pendant la retraite.

Il est possible d'en avoir une avec notre agente de voyage Céline Fiset ou tout autre agent de voyage reconnu et certifié dans votre province ou pays ou votre carte de crédit.

Agente de voyage proposée pour la réservation de l'avion et du déplacement vers la villa :  
Céline Fiset, VOYAGES NICOLE ST-HILAIRE  
<https://voyagesnsh.com/>

Nous vous encourageons à souscrire une assurance voyage adéquate couvrant les aspects suivants (mais sans s'y limiter) :

- Annulation de voyage
- Retards de voyage
- Perte de bagages
- Frais médicaux d'urgence
- Évacuation médicale d'urgence

L'organisateur n'est pas responsable des coûts supplémentaires résultant de l'annulation ou du changement de votre voyage en raison de circonstances imprévues. Vous êtes responsable de vous assurer que votre assurance voyage vous couvre adéquatement.

#### Politique d'Annulation et de Remboursement :

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit par le participant et envoyée par e-mail à [info@mireillemasse.com](mailto:info@mireillemasse.com) en mettant [pamelahoud@gmail.com](mailto:pamelahoud@gmail.com) en copie.

La date d'annulation est la date à laquelle l'e-mail est reçu par les organisateurs.

Les remboursements, le cas échéant, seront traités dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de la demande d'annulation.

Veuillez noter que ces conditions et cette politique sont sujettes à modification. Les participants seront informés de toute modification importante avant de finaliser leur inscription.

En signant et en soumettant leur inscription, les participants reconnaissent avoir lu, compris et accepté ces conditions générales ainsi que la politique d'annulation et d'assurance.

## CONDITIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si vous êtes comme nous, vous voudrez probablement arriver avant et/ou partir plus tard pour prolonger votre voyage. Je vous suggère d'attendre la réunion qui aura lieu lorsque le groupe sera confirmé afin de coordonner votre arrivée avec d'autres membres et ainsi réduire les frais de transport. Il est également possible que vous puissiez partager d'autres hébergements ou activités ensemble.

Lorsque le groupe de participantes sera confirmé, un groupe de discussion sera également créé pour permettre aux participantes de former des groupes et de discuter des détails de l'horaire.

## Nombre de places disponibles

Le nombre maximum de participants, toutes configurations d'hébergement confondues, est fixé à 18. Le nombre minimal de participants est établi à 16. Si le nombre minimal de participants n'est pas atteint, la retraite pourrait être annulée et dans ce cas, vous obtiendrez un remboursement complet (hors dépôt initial).

## Hôtesse substitut

Mireille Masse, propriétaire de Transform-Action, est hôtesse de l'événement. Elle y sera également présente en tant que coach. Si, pour des raisons imprévues de santé ou de situation familiale graves et hors de notre contrôle, elle ne pouvait être sur place, celle-ci aurait tout de même lieu avec une autre hôtesse remplaçante, Pamela Lahoud, la co-organisatrice de cette retraite. Cette situation peu probable ne pourrait être considérée comme un motif individuel d'annulation ou de remboursement.

## Horaire (sujet à ajustement)

Il est prévu d'organiser au minimum une réunion en ligne d'information pré-retraite courant 2024 pour répondre à toutes vos questions et faire connaissance.

## Déroulement de la retraite :

Samedi 10 mai 2025 :

16h30 et 17h : Arrivée

Accueil et Découverte des lieux

19h30 : Apéro de bienvenue !

20h30/21h : Diner

Dimanche 11 mai 2025 au Vendredi 16 mai 2025 :

8h-9h : Pratique libre de yoga et de méditation

9h-09h45 : divers entraînements selon les jours

10h30 : Brunch

12h-13h30 : Atelier, intervention selon les jours

13h30-16h : Temps libre

16h : Collation

16h30-19h : Activité intérieure, extérieure ou sortie selon les jours

19h : apéro

20h30/21h : Diner

Samedi 17 mai 2025 :

Mot de la fin et merci !

9h-10h check out

Une réunion de clôture de l'événement est prévue dans la semaine suivant l'événement pour faire de l'événement et un retour sur les retombées.

## Information

Vous désirez vous inscrire ou voulez davantage d'informations ? Prenez d'abord le temps de lire et de bien comprendre les informations contenues dans cette page.

Contactez-nous ensuite à [info@mireillemasse.com](mailto:info@mireillemasse.com) en mettant [pamelahoud@gmail.com](mailto:pamelahoud@gmail.com) en copie pour toute question. Ne tardez pas à vous inscrire si vous êtes intéressées, les places sont limitées.